

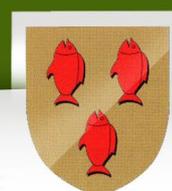
FIBRE OPTIQUE

Début de la phase de commercialisation

> PAGE 2

- Phase de lancement de la commercialisation de la fibre optique
- Repas annuel du centre communal d'action sociale

- Opération de dératisation
- Enquête I.N.S.E.E



Phase de lancement de la commercialisation DE LA FIBRE OPTIQUE



COMME VOUS LE SAVEZ PROBABLEMENT, LES TRAVAUX DE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE SONT EN VOIE D'ACHÈVEMENT SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE.

La phase de commercialisation des offres par les F.A.I (fournisseurs d'accès à internet) va débuter très prochainement et vous pouvez d'ores et déjà consulter

la liste des opérateurs partenaires sur l'adresse <http://www.capfibre.fr/offres-particulier-thd.html>

RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION

Entre temps, vous êtes cordialement invités à assister à la réunion publique d'information qui aura lieu le vendredi 5 octobre 2018 à 18h30 dans les locaux de la plateforme multiservices, parc d'activités Ecopolis, route de Pénin à TINCQUES. Vous y serez informés des modalités de raccordement à la fibre optique et des offres proposées par les F.A.I présents sur le réseau public.

DES FOURNISSEURS D'ACCÈS À LA PELLE

Les opérateurs CORIOLIS, K-NET, VIDEOFUTUR, NORDNET et OZONE sont en mesure de vous proposer une offre dès à présent.

BOUYGUES, FREE et SFR seront en mesure de répondre à vos attentes d'ici quelques mois. L'opérateur historique ORANGE n'a quant à lui pas fait connaître sa position à ce jour. Vous pouvez également obtenir tout renseignement complémentaire en composant le 0 800 159 162 (appel et service gratuits).

Repas annuel du Centre COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

LE TRADITIONNEL REPAS OFFERT AUX AÎNÉS AURA LIEU LE SAMEDI 13 OCTOBRE PROCHAIN À 12H00 AURESTAURANT 'CHEZ LEGRIS' À TINCQUES.

Il s'adressera aux personnes âgées de 60 ans et plus, aux élus du conseil municipal et du Centre Communal d'Action Sociale, au personnel territorial ainsi qu'aux membres bénévoles de la médiathèque municipale. Faute de décision prise lors du passage à votre domicile des membres du

C.C.A.S, le coupon réponse sera à déposer en Mairie avant le 8 octobre prochain, délai de rigueur.

Passé cette date, aucune inscription ne pourra plus être prise en compte.

Opération de DÉRATISATION

Comme chaque année à la même époque, et devant le phénomène de prolifération des rongeurs, la dératisation totale du bourg et de ses deux hameaux aura lieu très prochainement.

C'est ainsi que le mercredi 24 octobre prochain (entre 8h30-12h00 et 13h30-17h00), l'adjoint technique territorial procédera à la distribution du raticide.

Pour que cette action soit réellement efficace, il est impératif que toutes les maisons, fermes et dépendances soient traitées de façon simultanée : même en l'absence hypothétique de nuisibles, l'appât mortel devra être placé à titre préventif.

Cette action, menée auprès des particuliers, s'accompagnera d'une semblable intervention sur le domaine public : égouts, fossés, ligne de chemin de fer, bâtiments communaux et cimetière seront traités par blocs hydrofuges.

UN PRODUIT À MANIPULER AVEC PRÉCAUTIONS

Il paraît ici important de préciser que le produit commandé (à base de 0,005 %

de bromadiolone sur avoine décortiquée – homologation FR 2015-015), spécial collectivités, distribution grand public, fait office de RATICIDE et de SOURICIDE.

Agissant par ingestion en une seule prise, avec un effet anticoagulant, il provoque des hémorragies internes et entraîne la mort des rongeurs sous 2 à 3 jours sans susciter de méfiance particulière de leurs congénères.

Pour une meilleure efficacité, il est vivement conseillé d'éviter de manipuler excessivement le poison qu'il y a lieu de laisser dans son contenant.

Enfin, et à toutes fins utiles, vous voudrez bien noter que l'antidote est la vitamine K1. (sous contrôle médical ou vétérinaire)

- En cas d'urgence, appeler le centre antipoison le plus proche ORFILA au 01-45-42-59-59, et signaler tout problème éventuel au réseau 'Phyt'attitude' en composant le 0 800 887 887 (appel gratuit depuis une ligne fixe) Par ailleurs, vous voudrez bien noter que le Conseil Municipal a décidé de ne plus délivrer de raticide en appoint, entre chaque opération de dératisation annuelle.

Enquête I.N.S.E.E

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (I.N.S.E.E) effectue, tous les trimestres et depuis de nombreuses années, une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête permet de déterminer le nombre de personnes qui ont un emploi, qui sont au chômage, qui ne travaillent pas ou sont retraitées. C'est la seule source française permettant d'estimer le chômage selon les règles imposées par le Bureau International du Travail, et d'apporter de nombreuses informations sur l'état et l'évolution du marché du travail, de 15 ans ou plus. A cet effet, tous les trimestres, 73 000 logements sont enquêtés après avoir été tirés au sort sur l'ensemble du territoire. Du 1er au 28 octobre 2018 inclus, une enquête sera réalisée sur le territoire de la commune de TINCQUES. L'enquêteur, nommé désigné par l'INSEE, devra obligatoirement être muni de sa carte officielle. Les réponses fournies lors des entretiens resteront anonymes et confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation.

Spectacle Conteurs EN CAMPAGNE



Judi 11 octobre - 20h00 - Salle polyvalente
Le conteur François VINCENT présentera son spectacle intitulé "La vengeance du Grand Murdoch" (entrée 5€ adulte et 3€ jeune)